



Saint-Germain

la Blanche Herbe

l'Écho

n°27 / Octobre 2015

Magazine Municipal

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr



SOMMAIRE • 2/ Informations pratiques / Etat Civil 3/ Editorial / Agenda 4/ Le Conseil en bref...
5-6/ Environnement 7/ Affaires techniques 8-9/ Jumelage 10-11-12/ Affaires sociales et jeunesse
13 Affaires scolaires 14-15/ Animation et vie associative

Les Informations pratiques

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche Herbe

Heures d'ouvertures au public :

Lundi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 18h00
Mardi : 8h30 / 12h30 - *
Mercredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00
Jeudi : * - 13h30 / 17h00
Vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 17h00

*Permanence téléphonique

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au :

02 31 29 11 00 - Fax : 02.31.29.11.09

Courriel : mairie.stgbh@orange.fr

Site Internet : www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

www.facebook.com/lesmiwokstglbh

www.facebook.com/localjeunesstgermain

ESPACE ARDENNA

Espace associatif et municipal - Place du Clos Maulier

SALLE MUNICIPALE DE L'OLIVIER

Location aux particuliers, se renseigner en Mairie.

GRUPE SCOLAIRE MARCO POLO

Rue Albert Camus - Direction : Tél. 02 31 73 10 59

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

École élémentaire : Tél. 02 31 73 10 59

École maternelle : Tél. 02 31 74 56 29

Restaurant scolaire : tarifs en fonction des ressources. Se renseigner en mairie.

Garderie périscolaire : dès 7h15 le matin jusqu'à 18h30 le soir

Étude : jusqu'à 18h

Soutien scolaire : géré par les P.E.P. de 16h30 à 17h45

ENFANCE JEUNESSE

Centre de loisirs sans hébergement (3/11 ans)

Mercredi après-midi avec ou sans repas et vacances scolaires

Horaires, activités, tarifs, inscriptions : se renseigner en mairie

Club Jeunes (12/18 ans)

Espace Ardenna : Tél. 02 31 47 69 60 ou 02 31 29 11 00

Horaires, activités, conditions : se renseigner en mairie

PETITE ENFANCE

Relais Assistants Maternels Arc-en-ciel (RAM)

Espace Ardenna : Tél. 02 31 97 43 29

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Centre Médico-Social du Chemin Vert - Consultations assistantes

sociales, puéricultrice, éducatrice :

121 rue d'Authie à Caen - Tél. 02 31 73 16 40

CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE "COCCINELLE"

2/4 rue de La Chanterie - Tél. : 02 31 75 23 62

Accueil des petits jusqu'à 6 ans

BAILLEURS SOCIAUX PRÉSENTS SUR LA COMMUNE

Liste et coordonnées en mairie

TRANSPORTS EN COMMUN

La commune est rattachée au réseau bus et tram de l'agglomération caennaise. Lignes 9, 10, 21.

Bus scolaire

Liaison gratuite entre le nouveau quartier et le groupe scolaire. Se renseigner en mairie.

Réseau complémentaire :

- Ligne 100 : Collège Dunois, Lycée Charles de Gaulle
- Ligne 125 : Lycées Camille Claudel, Dumont d'Urville et Laplace

COLLECTE DES DÉCHETS gérée par Caen la mer

Numéro vert : 0 800 00 14 29 (appel gratuit)

Ordures ménagères : sortir les conteneurs la veille au soir

- Le bourg : jeudi
- Quartier d'Ardenne et Cussy : lundi
- Franqueville : lundi

Tri sélectif (sac jaune) :

- Tous les quartiers, le mercredi

Déchets verts :

- Le bourg : mercredi
- Quartier d'Ardenne et Cussy : jeudi
- Franqueville : jeudi

Encombrants : ramassage en porte à porte trois fois par an (renseignements auprès de Caen la mer ou en Mairie).

Déchetterie communautaire à Bretteville-sur-Odon en accès gratuit pour les habitants de Caen la mer.

Verres : 5 conteneurs répartis sur la commune (pour la tranquillité du voisinage, veiller à ne pas déposer de verres avant 9h le matin et après 22h le soir).

Collecte des vêtements : conteneurs "Caen la mer", parkings rue des Palières, Hameau de Cussy et rue de l'Occitanie.

POLICE NATIONALE

- Hôtel de Police - 2 route de Bretteville - 14650 Carpiquet
Tél. 02 31 29 55 35

- Week-end, jours fériés et nuits - 10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 Caen - Tél. : 02 31 29 22 22

- En cas d'urgence, faire le 17

CENTRE DES IMPÔTS

Caen Ouest, 145 route de la Délivrande, 14000 Caen

CULTE

Église, rue Roland Vico, Tél. : 02 31 75 36 33

MONUMENT HISTORIQUE

Abbaye d'Ardenne fondée en 1121 par l'Ordre des Prémontrés

ASSOCIATIONS

De nombreuses associations vous accueillent sur la commune et proposent des activités variées pour tous (sports, loisirs, culture...). Liste et coordonnées en mairie.

Etat Civil

BIENVENUE À :

Manon HOFFMANN	27 mars 2015
Elsa ENGUEHARD	14 mai 2015
Nahim KHODJA	3 juin 2015
Lyna LE MARCHAND	4 juin 2015
Timéa FOUCHER	4 juin 2015
Emma LE FEVRE	13 juin 2015
Jannah EL-AÏDAOUI	17 juin 2015
Adrien DELAUNAY	30 juin 2015
Anatole & Adèle DELOZIER-SANTIER	16 juillet 2015
Soléa LENICOLAIS	31 juillet 2015
Timéo CHARRIERE	19 août 2015
Lino BEAURUELLE	31 août 2015

Editorial

Saint-Germinoises, Saint-Germinois,



Les vacances sont déjà un lointain souvenir, agréable je vous le souhaite. Il n'y a pas eu de gros problème à St Germain, mais tout l'été a été pollué dans le quartier d'Ardenne par des installations massives, à plusieurs reprises, de caravanes des gens du voyage sur le parc urbain Serge Maillard. Nous comprenons fort bien que les riverains soient excédés par cette présence, par les branchements sauvages sur les bouches à incendie pour l'eau et sur les compteurs électriques et par les diverses nuisances: circulation de véhicules, chiens, musique, ...

Quelles sont les possibilités d'action d'une municipalité comme la nôtre? Faire appel au Préfet, mais une expulsion demande un délai de 15 jours et des frais d'huissier d'environ 3000 €. C'est pourquoi nous avons préféré négocier, avec l'aide efficace de la coordonnatrice préfectorale, des séjours plus courts que les 15 jours que nous annoncent d'emblée les gens du voyage. Il faut surtout agir pour les empêcher de pénétrer sur le parc, ce que nous avons tenté de faire par le creusement de noues et la pose de blocs rocheux de bonne taille aux points de possible pénétration. Il s'est avéré qu'un point reste sensible du côté d'Ardenne et de la piste cyclable puisque nos visiteurs ont été capables de déplacer des blocs d'une tonne, ce qui nous a obligé à renforcer ce point. Ces dépenses non négligeables seront-elles suffisantes? L'équipe municipale, en concertation avec l'agglomération de Caen la Mer qui a la compétence «gens du voyage», va étudier des solutions de renforcement tout en maintenant l'accès au parc lors de nos manifestations communales.

Il est regrettable d'en arriver là sur un lieu protégé où, de par la présence de l'abbaye d'Ardenne, l'espace est interdit aux caravanes, ce dont se moquent éperdument les gens du voyage et ce que, dans ce cas, les autorités ont tendance à oublier. Et comme de nombreuses communes de Caen la Mer ont été confrontées à ce problème, il faudra certainement en revoir la gestion par l'agglomération et les services de l'État.

Cordialement,

Votre Maire, Joël Cosson

Agenda

Novembre

7 Soirée des Amis de l'école
10 Commémorations
14 Assemblée générale UNC
14 - 15 Salon des artistes
16 Conseil municipal
20 Réunion publique Aménagement "Les Pépinières"
29 Bourse aux jouets

Décembre

6 Elections régionales 1er tour
12 Noël des enfants
13 Elections régionales 2ème tour
18 Marché de Noël de l'école

Janvier

8 Vœux à la population
30 Théâtre

Février

28 Repas des seniors

* Noms des personnes ayant accepté de figurer dans cette rubrique

Le Conseil en bref...

18 mai 2015

- Avenant à la convention de délégation de service public portant sur la distribution d'eau potable par la société Véolia
- **Opération « les Pépinières » :**
Promesse de vente pour le terrain Rufa ;
- **Urbanisme :**
Mise à jour du Plan local (PLU) pour servitude d'utilité publique ; convention d'utilisation du service commun de Caen la Mer sur l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols
- **Finances :**
Tarifs du Centre de Loisirs, du restaurant scolaire ; indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants ;

6 juillet 2015

- **Projet Pépinières :**
Choix de l'aménageur-promoteur ; approbation de la déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU
- **Urbanisme :**
Utilisation du service commun de Caen la Mer (délibération complémentaire à celle du 18 mai)
- **Personnels :**
Modification du tableau des effectifs; recrutement des jobs d'été
- **Jeunesse :**
Signature du contrat enfance-jeunesse ; convention avec la MJC du Chemin Vert: bilan du diagnostic
- **Finances :**
Tarifs du Centre de Loisirs, de la garderie scolaire; convention avec les PEP; convention avec Macédoine pour le théâtre; contribution 2015 à l'investissement de Réseau (eau potable) ; critères d'attribution des subventions; remboursements de frais ;
- **Travaux :**
Demande de subvention pour une aire de jeux; isolation de la toiture de la salle de motricité de l'école maternelle : convention SDEC d'aide financière; dossier technique et autorisation d'urbanisme ; chaufferie du groupe scolaire : désignation d'une entreprise ;
- **Emploi :**
Adhésion au dispositif CITELAB.

22 Septembre 2015

- **Projet Pépinières :** Validation de l'aménageur promoteur ;
- **Finances :** Remboursement aux Amis de l'école ; remboursement de frais de reprographie ; notification d'une ordonnance dans le dossier Charlot/PC SCDI La Caennaise ; facture pour une réquisition au cimetière ; reversement d'un trop perçu; attribution des prix au Salon des Artistes; convention avec Véolia pour la défense incendie ; Tarifs 2016 ; concessions au cimetière ; vacations funéraires ; encarts publicitaires ; location des salles de l'Olivier et d'Ardena ;
- **Création d'un nouveau site internet :** lancement d'une consultation ;
- **Avis** sur le nouveau siège social de RESEAU.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès le 27 Août de Furio Pennestre, ancien Maire de Mason Vicentino, et qui fut en 2002 à l'origine du jumelage avec notre commune. Nous garderons de lui l'image d'un homme chaleureux et sympathique, qui a tout fait pour que nos deux communes se rapprochent.



L'Environnement

AGISSONS SUR L'AVENIR
REDUISONS LES PESTICIDES
VOUS, EN TANT QUE
PARTICULIER,
QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

réseau (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de Caen), s'est engagé à sensibiliser tous les acteurs de son territoire qui, par leurs pratiques, risquent de polluer l'eau. Nous devons tous préserver la qualité des eaux souterraines, puisque l'eau que nous buvons provient principalement du sous-sol. La charte bas-normande d'entretien des espaces publics vise à accompagner les communes vers des pratiques

de désherbage plus respectueuses de l'environnement. Cette charte est constituée de 3 niveaux :

- **niveau 1 : traiter mieux,**
- **niveau 2 : traiter moins,**
- **niveau 3 : ne plus traiter chimiquement.**

Votre commune s'est engagée dans la charte le 30 juin 2014.

Chez vous, participez à la préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement en modifiant vos pratiques et en jardinant au naturel. En effet, les molécules présentes dans les produits de traitements peuvent être entraînées par ruissellement dans les rivières ou par infiltration vers les nappes souterraines.

Jardiner sans produit chimique, c'est préserver votre santé et celle de vos enfants. Voici quelques astuces pour jardiner au naturel, sans pesticides.

UN ENTRETIEN MANUEL POUR UN JARDIN NATUREL !

Binage



Utiliser la binette pour enlever les mauvaises herbes.

Tondre à 6-8 cm



Une tonte haute empêche la prolifération de la mousse et l'installation de plantes envahissantes. Le gazon devient plus résistant.

Paillage



Le paillage limite la pousse des mauvaises herbes, maintient l'humidité auprès des plantes et peut être un excellent abri pour les auxiliaires de votre jardin. Le paillage peut être constitué de foin, d'écorces d'arbres, de feuilles, ardoises, tuiles, graviers...

Plante couvre-sols



Faciles d'entretien, elles évitent la prolifération des mauvaises herbes dans les massifs et aux pieds des arbres. Elles maintiennent l'humidité auprès des plantes.

Désherber à l'eau chaude ou à la main



Utiliser de l'eau chaude ou celle du riz et des pâtes pour désherber. Sarcler les herbes jugées indésirables.

Jachère fleurie



La jachère fleurie favorise la présence des pollinisateurs, empêche le développement des mauvaises herbes, mais crée aussi un espace coloré et champêtre dans votre jardin.

Dans le jardin, les alliés sont aussi là pour vous aider



La coccinelle à l'état adulte ou au stade larvaire apprécie particulièrement les pucerons et les cochenilles.



L'Environnement

FUTURE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Après bientôt 40 ans de service, l'usine de production d'eau potable François Duroy située à Louvigny approche de sa fin de vie. RESEAU, le syndicat de production d'eau potable de la région de Caen, a donc décidé de construire une nouvelle usine, sur le même site en bordure de l'Orne, visible depuis le périphérique sud de Caen.

La nouvelle usine sera dotée des dernières technologies de traitement de l'eau, dont une filtration par membranes très performante, et une production sécurisée

par la construction de trois files de traitement indépendantes (une seule file dans l'usine actuelle). Un circuit de visite pédagogique permettra de découvrir cet équipement de pointe qui nécessite un investissement de 26 M€ HT, aidé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (12,1 M€) et le Conseil Départemental (2,7 M€).

Le chantier attribué au groupement d'entreprises STEREAU - ZANELLO - BIENVENU a démarré en juin 2014 et devrait s'achever début 2017. Le gros-œuvre qui a mobilisé jusqu'à 80 ouvriers est en phase finale et la mise en place des équipements de process est déjà engagée. La mise en exploitation est prévue pour l'été 2016, avec une capacité de production maximum de 30.000 m³ par jour qui reste inchangée.



La collecte des appareils électriques et électroniques en partenariat avec Caen La Mer a remporté un vif succès sur la commune de St Germain la Blanche Herbe. De nombreux habitants sont venus déposer leurs anciens appareils ménagers (réfrigérateur, gazinière, etc.) et leurs anciens appareils électriques : téléviseurs, imprimantes, fers à repasser, rasoirs, etc. Les appareils usagés ont ensuite été transportés vers le site de traitement.



Les Affaires techniques

REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL DANS LE BOURG

Résidence "La Vénétie" CAEN HABITAT :

Suite à des cessations d'activité d'entreprises du bâtiment impliquées dans le programme de construction du bailleur social CAEN HABITAT, le chantier a été interrompu plusieurs mois.

Les travaux ont repris dès ce début d'automne par la construction de quatre pavillons place des Canadiens. Livraison mai 2016.

La réhabilitation des maisons en bandes rues Roland Vico et Albert Camus viendra compléter et finaliser ce programme de rénovation urbaine en améliorant le confort et le cadre de vie des locataires.



Résidence d'Ardenne de la SCI LA CAENNAISE :

Courant septembre a débuté un important chantier de rénovation des immeubles de la résidence d'Ardenne. Dans les 134 appartements, les travaux concernent l'électricité, la plomberie et les menuiseries.

Pour les extérieurs, réfection de l'étanchéité et nouveaux bardage et garde-corps qui donneront un aspect plus coloré et moderne aux bâtiments.

Le bailleur a souhaité également restructurer la chaufferie afin qu'elle puisse fonctionner au bois, énergie naturelle et renouvelable qui sera source d'économies.



PROGRAMME TRAVAUX 2015

Voirie :

- Réfection de trottoirs et placette rue de Sologne
- Réfection de la rue du Connétable
- Réfection des accès immeubles 23 et 25 rue Camus
- Réfection d'accès maison rue des Coursières
- Diverses réparations de voiries (caniveaux, purges ...) rue des Coursières, rue du Châtelet, rue des Fucus, rue Roland Vico.
- Travaux de réfection des réseaux et branchements "eau potable" rues du 1er Hussard Canadien et du Régiment Winnipeg au hameau de Cussy ; réalisés et financés par le SIAEP (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable), ces travaux auront lieu fin 2015-début 2016.



Bâtiments :

- Réfection de l'escalier d'accès au clocher de l'église (travaux de sécurité).
- Dans le cadre du programme d'efficacité énergétique en partenariat avec le SDEC et suite au diagnostic énergétique réalisé en 2014, remplacement des deux chaudières de la chaufferie de l'école et réfection de la toiture terrasse de la salle de motricité de l'école maternelle avec amélioration de l'isolation thermique.
- Pose d'un carrelage au sol sous l'auvent de l'espace Ardenne et pose de potelets.

Espaces publics :

- Réaménagement de l'espace de jeux "petite enfance" place des Pépinières.

Amitié Mesentea Galda de Jos

APRÈS 23 ANS D'ÉCHANGE ET D'AMITIÉ, UN JUMELAGE EST NÉ.

L'Association Mesentea Galda de Jos, soutenue par la Mairie, a organisé la venue d'enfants et d'enseignants de Galda de Jos et des communes environnantes dont Mesentea.

Leur séjour s'est déroulé du 11 au 18 mai 2015.

Les matinées passées à l'école, les exercices faits ensemble, le repas du midi partagé au restaurant scolaire ont fait naître des amitiés.

L'école fut un véritable lieu d'échange.

La délégation en a profité pour découvrir le centre de Caen en prenant le bus.

Ils ont aussi découvert le littoral et notre merveille le Mont Saint Michel.

Un échange riche, intense, plein d'émotion que l'on espère prolonger en continuant les échanges par Webcam dans un premier temps, et par la suite emmener nos enfants et enseignants découvrir ce beau pays, la Roumanie.



Bienvenue à nos amis roumains



Repas au restaurant scolaire



Le Mont St Michel



Visite de la mairie



Atelier cuisine



Immersion dans l'école Marco Polo

Les Affaires sociales et jeunesse

CCAS : QUOI, QUI, POUR QUOI...

Le CCAS c'est quoi ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale avec deux mots principaux : Action et Sociale.

Existant de plein droit à l'échelon local et dont la compétence s'exerce uniquement sur le territoire de la commune, le Centre communal d'action sociale est un établissement public à caractère administratif (EPA) communal ou intercommunal. Il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale (mairie).

Un peu d'Histoire...

Du bureau de bienfaisance au centre communal d'action sociale... Cette évolution résulte de 200 ans d'histoire.

Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les centres communaux d'action sociale, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés. Les CCAS s'imposent à présent comme un outil politique incontournable de l'action sociale locale. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale, peut réellement s'exercer.

Le CCAS c'est qui ?

C'est une structure paritaire, présidée de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. On compte parmi celles-ci des représentants de différentes associations. Cette parité permet au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent. A St Germain la Blanche Herbe, le CCAS est composé de 15 personnes, avec à sa tête M. le Maire qui en est le président. 7 membres élus du conseil municipal : Mesdames Nathalie Girre, Cornélie Hupin, Carole Josse, Chantal Lambert, Angélique Lecerf, Messieurs Philippe Le Bris et Alain Pichon. 7 membres représentant soit des associations soit émanant de la population : Mesdames

Régine Baggenstos, Pierrette Fouliard, Hélène Gargol, Chantal Lequest Devillers, Nicole Pouchin, Suzanne Van Laeys et Marguerite Voisin. Ce groupe forme le conseil d'administration du CCAS. Concomitant à l'existence du conseil municipal, le conseil d'administration du CCAS est nommé pour 6 ans. Il est donc renouvelé à chaque mandat municipal. A ce conseil d'administration, s'ajoute la secrétaire de mairie en charge du secteur social : Mme Chantal Lopez qui reçoit les personnes, évalue et prépare les dossiers et contrôle le budget. Mme Lopez aide également à la mise en place des différentes actions.

Le CCAS c'est pour quoi ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

QUELQUES EXEMPLES DES ACTIONS VOTÉES AU CCAS DE ST GERMAIN LA BLANCHE HERBE :

Pour les Séniors : repas annuel des aînés, sortie annuelle sur une journée (repas et visite), après-midi récréatif du vendredi, prochainement mise en place de séances de révision du code de la route, prise en charge selon les ressources de téléalarme,

Pour les enfants et les jeunes : aide au permis de conduire, spectacle de Noël, prochainement journée de sensibilisation autour de l'activité du babysitting,

Pour les familles : aides financières ponctuelles selon les situations sociales, aides alimentaires, formation aux premiers secours,



Le CA du CCAS se réunit environ 4 fois par an selon les dossiers et la mise en place des actions.

Les Affaires sociales et jeunesse

Sortie Séniors :



Le jeudi 24 septembre, les séniors saint germinois sont allés à la découverte des chevaux de trait à la Michaudière dans le département de l'Orne. Cette ancienne ferme typique du bocage normand, restaurée avec les matériaux et techniques traditionnels, propose des salles d'exposition, une superbe sellerie, la forge et l'atelier du bourrelier. Le déjeuner, tout en tradition, permet de faire une pause autour des produits du terroir avant de découvrir le spectacle en musique mettant en scène les Percherons. Outre la distraction, cette journée permet aux séniors de se retrouver et de partager dans la bonne humeur une sortie organisée en leur honneur.

Théâtre Macédoine



Depuis de nombreuses années, la commune de St Germain la Blanche Herbe propose un atelier théâtre pour les jeunes de 7 à 14 ans tous les mardis soirs de 17h30 à 19h.

Pour la période scolaire 2014/2015, Aurélien de la compagnie Macédoine a animé le groupe constitué de 9 enfants. La saison se terminant toujours par une représentation, le 23 juin 2015, les apprentis comédiens étaient donc sous les feux de la rampe d'Ardena devant un public nombreux. La pièce écrite et imaginée par les jeunes a transporté les spectateurs dans la tumultueuse aventure d'une starlette très capricieuse... dans « la mission Bigorneau » ! Faute d'inscriptions, cette activité est hélas mise en sommeil cette année.

10 ans du RAM

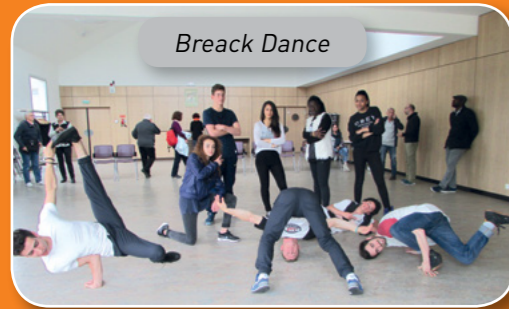


Le RAM à la Rochambelle



Les Affaires sociales et jeunesse

LE CLUB JEUNES



Break Dance



Stage BMX



Voyage à Paris



Opération lavage de voitures



Relooking du Club

FÊTE DE LA JEUNESSE



LES MIWOKS FONT DU CHAR À VOILE



Les Affaires Scolaires

LA CHORALE

La chorale chante et nous enchante...



La chorale de l'école dirigée par Mme Desender, directrice, a chanté le 26 juin dernier devant les parents et élus à la salle Ardena.

CUEILLETTE DES FRAISES : Cueillette, dégustation



Les enfants de la maternelle sont allés le 10 juin à Cagny cueillir des fraises. Franciane et Myriam les ont préparées pour la distribution du fruit à la récré pour tous les enfants de l'école Marco Polo.

Les enfants se sont régales !

FRAICH'ATTITUDE : Le plaisir naît dans la terre et grandit dans l'assiette !

La semaine fraich'attitude est une semaine entièrement dédiée aux fruits et aux légumes frais et a pour vocation de faire découvrir ou redécouvrir ces produits auprès d'un large public.

Elle est devenue le rendez vous incontournable des fruits et légumes frais et la distribution en est un moment privilégié pour renouer avec la notion de saisonnalité.



KERMESSE

Un vrai succès !

Pour clore une année bien remplie grâce à l'association des « Amis de l'école » et des enseignants, la fête de l'école a réunie beaucoup de monde.

A cette occasion les APS nous ont fait une démonstration de leurs activités.

Un moment important pour les enfants.



TOURNOI de FOOT des ECOLES :

Comme tous les ans, ce tournoi accueille de nombreux enfants des écoles de secteur pour une compétition qu'ils ne manqueraient pour rien au monde. Les enfants se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et défendent les couleurs de la commune avec motivation et brio !

LES AMIS DE L'ECOLE

Une association essentielle au bénéfice des écoliers de Saint-Germain. Grâce aux actions menées par un groupe de parents bénévoles tout au long de l'année, c'est une somme de 4 000 euros qui a été versée à la coopérative (soit 22 euros par enfant), ce qui permet de financer des activités ou des projets, qui, sinon, devraient être pris en charge par une cotisation parentale. Parents dont les enfants sont scolarisés à Saint-Germain, venez donner un peu de votre temps pour le bénéfice de vos enfants.



L'Animation et la vie associative

Le Carnaval



Commémoration du 8 mai 1945



Fête de la musique sur le parc Serge Maillard, le 21 juin 2015

Traditionnelles structures gonflables



La restauration était gérée par les Amis de l'École, et la soirée animée par l'Orchestre L'Echo Stars



L'Animation et la vie associative

Course de vélos



Organisée par l'UCIH avec le soutien de la mairie, le 8 mai 2015

La Fête des Voisins

Organisée et animée par l'ARQUA, le 29 mai 2015



La Canadienne



Top départ pour les 246 participants à la course "La Canadienne".



Le 13 septembre 2015 : la Canadienne a été remportée par Gaétan Divaret. Succès de l'équipe de Saint-Germain qui a gagné la Coupe "Michel Pondaven" sur ses deux concurrents : St Contest et Authie

Pierres en lumière

Le 16 mai 2015, 200 personnes se sont rassemblées devant l'Abbatiale d'Ardenne illuminée pour une soirée "contes".



St Germain Animations



St Germain Animation, une nouvelle présidente

Le Gala de Danse



Vide greniers : 20 septembre

Belle journée ensoleillée pour les 280 exposants



Nouv'elle Tendance
salon de coiffure

0231933941

26 , Rue Roland VICO
14280 Saint Germain La Blanche Herbe

www.magafleurs.com



Toutes Compositions florales - Bouquets ronds - Mariages - Baptêmes - Deuils...

Domaine de la Clé des Champs
62, rue Jacques Prévert, 14280 Saint-Contest

02 31 86 73 07
06 11 34 36 93

 **Reflets**
les pieds, miroirs du corps

Dominique Printemps
Réflexothérapeute

Gestion du stress, rééquilibrage,
prévention, accompagnement et
compréhension des maladies

06 71 99 51 96
10 rue des Coursières
14280 St Germain
la Blanche Herbe

dominique@reflets-reflexo.com www.reflets-reflexo.com

A mon cabinet, à votre domicile ou en milieu hospitalier,
par le biais de la réflexologie plantaire, de l'écoute
bienveillante, des huiles essentielles ou de la relaxation,
je vous accompagne, avec grand plaisir, vers un meilleur
équilibre physique et émotionnel

Sarl



INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
SOL • RAVALEMENT

116, rue de l'Église • 14280 Saint Germain la Blanche Herbe
02 31 95 04 32 • 06 68 90 51 94 // cp.peinture@hotmail.fr



28 RUE ROLAND VICO
14280 SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE
(face à la Mairie) - 02.31.28.66.75

OUVERT du Lundi au Samedi de 9h à 19h30
et le Dimanche 9h à 12h30

